




Ref.	 A M E N D E S - 1	MONTANTS 22/23
RECLAMATIONS & APPELS		
1	DROIT DE RECLAMATION COMMISSION CENTRALE (DROIT DE CONSIGNATION)	250 €
2	FRAIS DE DOSSIER D'UN APPEL EN COMMISSION FEDERALE D'APPEL	400 €
COMMISSION CENTRALE DES STATUTS ET REGLEMENTS (CCSR)		
3	LITIGES SIGNATURE GSA vis-à-vis d'un licencié	155 €
4	FRAIS DE DOSSIER LICENCE ETRANGER TRANSFERT divisions LNV & ELITE Féminine	423 €
5	FRAIS DE DOSSIER LICENCE ETRANGER TRANSFERT divisions Elite Masculine, Nat 2 & 3	615 €
6	FRAIS DE DOSSIER ANNULATION DE LICENCE	10 €
7	ABSENCE D'ARCHIVAGE éléments constitutifs de la demande licence 30 jours après saisie	30 €
8	MEMBRE DE L'INSTANCE DIRIGEANTE D'UN GSA NON LICENCIÉ ENCADREMENT EXTENSION DIRIGEANT	52 €
COMMISSION CENTRALE SPORTIVE (CCS)		
CALENDRIERS CCS volley ball		
9	MODIFICATION DE SALLE - DIVISIONS SENIORS sans changement	11 €
10	MODIFICATION D'IMPLANTATION SENIOR durant le même week-end	70 €
11	MODIFICATION D'IMPLANTATION JEUNES durant le même week-end	35 €
12	CHANGEMENT D'IMPLANTATIONS changement Week-end ou passage en semaine	200 €
MISES EN PLACE DES RENCONTRES CCS volley ball		
13	RETARD MISE EN PLACE MATERIELLE SENIOR 1/2 heure avant l'horaire match	82 €
14	RETARD MISE EN PLACE MATERIELLE JEUNES 1/2 heure avant l'horaire rencontres	41 €
15	NON PRESENTATION BALLONS REGLEMENTAIRE	155 €
16	NON PRESENTATION PLAQUETTES championnats sénior ELITE N2	21 €
17	ABSENCE 3 BALLONS & 3 RAMASSEURS BALLONS (SENIOR ELITE)	41 €
FEUILLE DE MATCH - TOUTES COMPETITIONS CCS volley ball		
18	LICENCE NON PRESENTÉE (saisie informatique + 15 j.) - Toutes Compétition Fédérales (TCF)	15 €
19	FEUILLE DE COMPOSITION EQUIPE NON PRESENTÉE (saisie informatique + 15 j.) - TCF	10 €
RESULTAT NON COMMUNIQUÉ SUR INTERNET - TCF		
20	Pour les compétitions en SEMAINE > Avant le lendemain 0h00 (minuit) >	26 €
21	Pour les compétitions du SAMEDI > Avant le même SAMEDI 0h00 (minuit) >	52 €
22	Pour les compétitions du DIMANCHE > Avant le même DIMANCHE 20h00 >	52 €
FEUILLE(S) de MATCH ou de TOURNOI(S) NON PARVENU - TCF		
23	Envoyée(s) APRÈS LE LUNDI SUIVANT LA RENCONTRE >	52 €
24	NON PARVENU FFVolley 7 JOURS APRES LE LUNDI SUIVANT LA RENCONTRE >	52 €
25	plus par jour de retard supplémentaire à partir du 08h00	31 €
FORFAITS & PENALITES - CCS volley ball & beach (compétitions de clubs)		
> CHAMPIONNAT SENIOR ELITE - Forfait ou Pénalité par match		
26	Non présentation d'équipe ou équipe incomplète, s'étant déplacée	2 064 €
27	Non présentation d'équipe ou équipe incomplète, ne s'étant pas déplacée >	3 096 €
28	PENALITE/FORFAIT PAR MATCH A DOMICILE	4 128 €
29	PENALITE ou FORFAIT - ADMINISTRATIF APRES LA RENCONTRE - PAR MATCH >	825 €
30	FORFAIT GENERAL EN NATIONALE ELITE	12 377 €
> CHAMPIONNAT SENIOR NATIONALE 2 (DEUX) - Forfait ou Pénalité par match		
31	Non présentation d'équipe ou équipe incomplète, s'étant déplacée	1 548 €
32	Non présentation d'équipe ou équipe incomplète, ne s'étant pas déplacée >	2 322 €
33	PENALITE/FORFAIT PAR MATCH A DOMICILE	3 096 €
34	PENALITE ou FORFAIT - ADMINISTRATIF APRES LA RENCONTRE - PAR MATCH >	619 €
35	FORFAIT GENERAL EN NATIONALE DEUX	9 283 €

Réf.	 A M E N D E S - 2	MONTANTS 22/23	
> CHAMPIONNAT SENIOR NATIONALE 3 (TROIS) - Forfait ou Pénalité par match			
36	Non présentation d'équipe ou équipe incomplète, s'étant déplacée	1 032 €	
37	Non présentation d'équipe ou équipe incomplète, ne s'étant pas déplacée >	1 548 €	
38	PENALITE/FORFAIT PAR MATCH A DOMICILE	2 064 €	
39	PENALITE ou FORFAIT - ADMINISTRATIF APRES LA RENCONTRE - PAR MATCH >	413 €	
40	FORFAIT GENERAL EN NATIONALE TROIS	6 189 €	
> TOURS DE QUALIFICATION COUPE(S) DE France (SENIORS - JEUNES - BEACH)			
41	Non présentation d'équipe ou équipe incomplète, s'étant déplacée	100 €	
42	Non présentation d'équipe ou équipe incomplète, ne s'étant pas déplacée >	200 €	
43	PENALITE/FORFAIT PAR MATCH A DOMICILE	300 €	
44	PENALITE/ FORFAIT - ADMINISTRATIF APRES LA RENCONTRE - PAR MATCH >	300 €	
45	Indemnité kilométrique versée aux GSA se déplaçant par GSA PENALITE/FORFAIT/équipe >	1.70 €	
> phases FINALES - CDF (SENIORS - JEUNES - BEACH) - CHAMPIONNATS - VOLLEYADES			
46	SAISIE RENSEIGNEMENTS D'INSCRIPTIONS EPREUVES PHASES FINALES hors delai	100 €	
47	ABSENCE D'ARBITRE LICENCIE ACCOMPAGNANT LA DELEGATION (voir RPE epreuves)	400 €	
48	PENALITE/FORFAIT PAR MATCH (décisions CCS de sursis)	413 €	
AUTRES AMENDES & DROITS - CCS volley ball			
49	Absence de JIFF en Championnat et Coupe de France Fédérale - Par Joueurs (ses) et Par match	516 €	
50	Absence de JIFF en Coupe de France PRO (par Joueurs(ses) & par match)	2500 €	
51	Absence de JIFF en Finale de Coupe de France PRO (par joueurs(ses) & par match)	5000 €	
52	NON PRESENCE responsable de salle pour un Match (titulaire licence encadrant)	51 €	
53	Absence de licence "Encadrement" correspondante à la fonction exercée (Entraîneur Principal, Entraîneur Adjoint - Médecin ou Soignant)	300 €	
54	facturation hors frais postaux de FICHE DE ROTATION à l'unité >	0.50 €	
55	facturation d'envoi SUPPLEMENTAIRE de fichier FDME (GSA demandeur) >	1 €	
56	facturation hors frais postaux de FEUILLE DE MATCH version papier >	1 €	
DAF - DEVOIRS D'ACCUEIL ET DE FORMATIONS (CFD)			
> ABSENCE OU FORFAIT GENERAL DE L'ÉQUIPE RESERVE D'UNE EQUIPE PREMIERE EVOLUANT			
57	OBLIGATIONS DAF	EN DIVISIONS LNV ou ELITE >	4 126 €
58	OBLIGATIONS DAF	EN NATIONALE 2 >	3 094 €
59	OBLIGATIONS DAF	EN NATIONALE 3 >	2 579 €
60	NON RESPECT DU DELAI DE DECLARATION DAF		413 €
61	ABSENCE DE DECLARATION DAF 2 MOIS APRES DELAI LIMITE		1 239 €
62	ABSENCE OU FORFAIT GENERAL en COUPES DE France JEUNES		1 239 €
63	NOMBRE DE LICENCIES MANQUANTS AU 31 JANVIER DE LA SAISON EN COURS		103 €
64	NOMBRE DE DEMI-UNITES DE FORMATIONS ET D'EQUIPES 6X6 MANQUANTES (par 0,5 UF ou équipes)		413 €
65	AUCUNE EQUIPE 6X6 JEUNES ENGAGEES CHAMPIONNATS DE LA SAISON EN COURS		413 €
COMMISSION CENTRALE DES EDUCATEURS ET DE L'EMPLOI (CCEE)			
Partie Haute			
66	Non-conformité Entraîneur Principal LNV (par match)		1000 €
67	Non-conformité Entraîneur Principal Elite Eligible (par match)		800 €
68	Non-conformité Entraîneur Principal Elite non Eligible (par match)		800 €
69	Non-conformité Entraîneur Principal CFCP (par match)		1000 €
70	Non-conformité Entraîneur Adjoint LNV (par match)		800 €
71	Non-conformité Entraîneur Adjoint Elite Eligible (par match)		800 €
72	Non-conformité Entraîneur Adjoint Elite non Eligible (par match)		800 €
73	Non-conformité Entraîneur Adjoint CFCP (par match)		1000 €
74	Non-conformité Entraîneur Référent (par saison - N2, N3)		1500 €
Partie Complémentaire			
75	Absence Certificat Educateur (par entraîneur et par saison)		500 €
76	Absence Module DRE2 VB (par entraîneur et par saison)		500 €
Divers			
77	Absence de déclaration d'un nouvel entraîneur (LNV, Elite CFCP)		1000 €
78	Absence de déclaration d'un nouvel entraîneur (N2, N3)		500 €
79	Absence de déclaration de modification d'entraîneur (LNV, Elite CFCP)		1000 €
80	Absence de déclaration de modification d'entraîneur (N2, N3)		500 €

Réf.	A M E N D E S - 3		MONTANTS 22/23
COMMISSION CENTRALE DE L'ARBITRAGE (CCA)			
81	ABSENCE D'ARBITRE NON JUSTIFIÉE (décision CCA par arbitre)		55 €
82	DROIT DE DEMANDE DE RECUSATION D'ARBITRE (décision CCA par saison et par arbitre)		309 €
83	FEUILLE DE MATCH (version papier ou informatique) mal tenue (GSA ou organisateur)		25 €
84	AMENDE GSA - DEFAILLANCE TOTALE DAF ARBITRAGE >		2 000 €
85	AMENDE GSA - DEFAILLANCE PARTIELLE DAF ARBITRAGE (par 1/4 de quota) >		500 €
86	AMENDE GSA - ABSENCE DE MARQUEUR OU DE MARQUEUR DIPLOMÉ >		25 €
87	AMENDE GSA - MARQUEUR NON LICENCIE >		50 €
SECTEUR BEACH VOLLEY/SNOW VOLLEY			
> AMENDES RETRAIT D'UN TOURNOI à l'encontre des GSA			
88	RETRAIT SERIE 1 et CF	moins de 10 jours NON JUSTIFIE	67 €
89	RETRAIT TOUTES LES AUTRES SERIE 2 et 3	moins de 10 jours NON JUSTIFIE	21 €
90	CHANGEMENT DE JOUEUR - TOUTES DIVISIONS	moins de 10 jours NON JUSTIFIE	21 €
> ABSENCES NON JUSTIFIÉES A UN TOURNOI à l'encontre des GSA des participants			
91	ABSENCE FINALES - CHAMP. DE France SENIORS - FINALES INTER-CLUBS & SERIE 1		268 €
92	ABSENCE FINALES - CHAMP. DE France JEUNES		155 €
93	ABSENCE TOURNOI - REGIONALE & SERIE 2		67 €
94	ABSENCE TOURNOI - DEPARTEMENTALE & SERIE 3 & Qualifications Champ. de france de Jeunes		52 €
95	Défaut de présentation de licence		15 €
96	Joueur/joueuse forfait général		250 €
97	ABSENCE TOURNOI - jeunes		21 €
> SERIE 1 et CHAMPIONNAT DE France à l'encontre des équipes participantes			
98	ABSENCE REUNION TECHNIQUE PAR EQUIPE	tableau principal	134 €
99	ABSENCE REUNION TECHNIQUE PAR EQUIPE	qualifications	106 €
ABSENCE REUNION TECHNIQUE PAR EQUIPE (après avoir averti l'Organisateur du tournoi par email ou SMS)			
100	ABSENCE CEREMONIE RESULTATS NON JUSTIFIÉE D'UNE DES TROIS PREMIERES EQUIPES		335 €
> Série 2 et 3 : à l'encontre des équipes participantes			
101	ABSENCE REUNION TECHNIQUE PAR EQUIPE	tableau principal	60 €
102	ABSENCE REUNION TECHNIQUE PAR EQUIPE	qualifications	20 €
103	ABSENCE REUNION TECHNIQUE PAR EQUIPE (après avoir averti l'Organisateur du tournoi mail-sms)		10 €
104	ABSENCE CEREMONIE RESULTATS NON JUSTIFIÉE D'UNE DES TROIS PREMIERES EQUIPES		150 €
105	Défaut de tenues règlementaires (par rencontre)		60 €
106	Coaching non autorisé en dehors de l'aire de jeu		50 €
107	Poursuite compétition (au sein d'un même tournoi) après un match perdu par forfait		30 €
> Amendes à l'encontre des ORGANISATEURS DE TOURNOI			
108	A l'encontre organisateur - communication résultats après 12h00 lendemain de fin de tournoi		68 €
109	Défaut ou non respect - Candidatures/Organisations/Marketing/Communications		309 €
110	Défaut ou non respect - Gestions Sportives / Accueils		516 €
111	Défaut ou non tenue de la feuille de match officielle - Série et CF (par manquement/match)		5 €
112	Défaut ou non respect - Général du cahier des charges		2 579 €
> ABUS à l'encontre des licenciés participants			
113	VALEUR DE L'AMENDE DE BASE (ADB) POUR LES ABUS		52 €
114	ABUS sur TENUE de joueur & respect matériel	sur terrains annexes = ADB x 1	52 €
115	ABUS sur TENUE de joueur & respect matériel	sur Terrain Principal = ADB x 2 soit	103 €
116	ABUS VERBAL SUR OFFICIELS > Pénalité	sur terrains annexes = ADB x 2	103 €
117	ABUS VERBAL SUR OFFICIELS > Pénalité	sur Terrain Principal = ADB x 3 soit	155 €
118	ABUS VERBAL SUR OFFICIELS > Expulsion	sur terrains annexes = ADB x 3	155 €
119	ABUS VERBAL SUR OFFICIELS > Expulsion	sur Terrain Principal = ADB x 4 soit	206 €
120	ABUS NON VERBAL MENANT à Pénalité	sur terrains annexes = ADB x 3	155 €
121	ABUS NON VERBAL MENANT à Pénalité	sur Terrain Principal = ADB x 4 soit	206 €
122	ABUS NON VERBAL MENANT à Expulsion	sur terrains annexes = ADB x 4	206 €
123	ABUS NON VERBAL MENANT à Expulsion	sur Terrain Principal = ADB x 5 soit	258 €
124	ABUS NON VERBAL MENANT à Disqualification	sur terrains annexes = ADB x 5	258 €
125	ABUS NON VERBAL MENANT à Disqualification	sur Terrain Principal = ADB x 6 soit	309 €

Réf.	 A M E N D E S - 4	MONTANTS 22/23
SECTEUR PARA VOLLEY "SOURDS" & "ASSIS"		
> COMPORTEMENT COMPETITION VOLLEY SOURD		
126	CARTON JAUNE Joueur x 1 & Capitaine ou Entraîneur x	5 €
127	CARTON ROUGE Joueur x 1 & Capitaine ou Entraîneur x	10 €
128	EXPULSION Joueur x 1 & Capitaine ou Entraîneur x	31 €
129	DISQUALIFICATION Joueur x 1 & Capitaine ou Entraîneur x	51 €
130	PENALITÉ EQUIPE (Tapis vert)	76 €
> AMENDES VOLLEY SOURD - VOLLEY BALL & BEACH VOLLEY		
131	FORFAIT GENERAL VOLLEY BALL	305 €
132	FORFAIT SIMPLE VOLLEY BALL par match	102 €
133	FORFAIT GENERAL BEACH VOLLEY par tournoi	102 €
134	FORFAIT SIMPLE BEACH VOLLEY par match	20 €
135	ABSENCE ARBITRE NON JUSTIFIÉE par match	61 €
136	ABSENCES (Arbitre justifié-ballons-chaise d'arbitre) par match	15 €
137	ABSENCES (scoreur manuel - bancs) par match	10 €
138	ABSENCE (fiche de position) par équipe et par match	1 €
139	ABSENCE DE NUMERO SUR LE MAILLOT (devant & derrière)	6 €
140	FEUILLE DE MATCH mal remplie	6 €
141	FEUILLE DE MATCH RETARD (avant le mardi suivant x 1) (avant 1 mois après la rencontre x 2)	10 €
142	FEUILLE DE MATCH RETARD (plus d'un mois après la rencontre)	20 €
143	retard saisie résultat internet (le lendemain) par match	5 €
> AMENDES COMMUNICATION VOLLEY SOURD		
144	ENVOI PROGRAMME SPORTIF 8 SEMAINES AVANT L'EVENEMENT	16 €
145	ENVOI AFFICHE SPORTIVE 5 SEMAINES AVANT JOURNEE CLASSIQUE A LA CFVS	24 €
146	ENVOI AFFICHE SPORTIVE 6 SEMAINES AVANT GRAND EVENEMENT A LA CFVS	33 €
147	ENVOI AFFICHE SPORTIVE 4 SEMAINES AVANT Journée Classique & Grand Evénement aux clubs et par club	10 €
148	CHANGEMENT D'IMPLANTATION NON JUSTIFIE APRES L'ENVOI DE L'AFFICHE	20 €
D N A C G (CACCF)		Minimum Maximum
149	PRODUCTION DOCUMENT NON CONFORME	300 € 1 500 €
150	COMPTABILITE, ERRONNEE,IRREGULIERE OU FRAUDULEUSE	500 € 4 500 €
151	NON COMPTABILISATION D'OPÉRATIONS	500 € 4 500 €
152	COMMUNICATION D'INFORMATIONS INEXACTS ET/OU INCOHÉRENTES	500 € 4 500 €
153	OPPOSITION A UN CONTRÔLE	300 € 1 500 €
154	REFUS DE FOURNIR OU DE COMMUNIQUE DES RENSEIGNEMENTS	300 € 1 500 €
155	ABSENCE NON JUSTIFIEE A UNE AUDITION	300 € 1 500 €
156	NON RESPECT DES DECISIONS DE LA DNACG	1 000 € 6 000 €
157	NON RESPECT DES ENGAGEMENTS PRIS AUPRES DE LA DNACG	1 000 € 6 000 €
158	NON RESPECT DES OBLIGATIONS LEGALES EN MATIERE DE CAC	500 € 4 500 €
159	PRODUCTION DOCUMENTS - INCOMPLETE - EN RETARD - ABSENCE	300 € 1 500 €
161	SITUATION NON REGULARISEE APRES MISE EN DEMEURE	PENALITES
162	FRAIS DE DOSSIER D'UN APPEL DEVANT LE CONSEIL SUPERIEUR DNACG	400 €
AMENDES & DROITS INDIVIDUELS PARTICULIERS		
163	Refus NON JUSTIFIE d'honorer une sélection nationale (VOLLEY - BEACH - PARA) amende individuelle déterminée par la Commission de Discipline	1 547 €